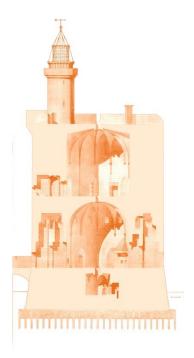


La fondation d'Aigues-Mortes et l'architecture militaire







Coupe de la tour de Constance par E. Germer-Durand © Cliché Centre des Monuments Nationaux

C'est à partir de 1240 que Louis IX se lance, sur la côte sablonneuse du littoral languedocien, dans une vaste opération d'aménagement. Son projet : doter la France d'un port convenable sur la Méditerranée, protégé par une cité qui serait à la fois porte du royaume, gardienne des activités portuaires et symbole de la puissance capétienne grandissante. Pour mener à bien ce projet, le roi récupère de l'abbaye de Psalmodi, détentrice de la plus grande partie des terres de la région, une petite portion de territoire qui lui donne une fenêtre sur la mer, entre les possessions de l'empereur Frédéric et celles de Jacques, roi d'Aragon, seigneur de Montpellier.

L'accord avec les religieux n'est pas encore signé, que le roi jette les bases des premiers monuments du site, la tour de Constance, dite alors « grosse tour du roi », et un château royal aujourd'hui disparu, et qui occupait l'emplacement de l'actuel logis du Gouverneur.

Entre 1240 et 1248, les bâtiments royaux sont exécutés à grands frais, selon un chroniqueur de l'époque, matériaux et main d'œuvre étant importés, puisque la zone est alors vide d'homme et ne dispose pas de la pierre nécessaire aux constructions. Pour attirer une population nombreuse, le roi accorde en 1246 à la bastide dont il définit le tracé, une charte de privilèges particulièrement généreuse, octroyant d'emblée à Aigues-Mortes une organisation civique sous la forme d'un consulat. Cette création semble se faire dans l'urgence : le souverain, puis son fils devront agrandir à deux reprises le territoire affecté primitivement à la cité, insuffisant pour subvenir aux besoins d'une population que l'on souhaitait nombreuse.

LA TOUR DE CONSTANCE, SYMBOLE DE LA PUISSANCE ROYALE



La tour de Constance depuis le chemin militaire © CMN

Le premier édifice achevé par Louis IX est la tour-donjon qui défend l'ensemble castral. Avec ses 30 m de haut pour un diamètre de 22 m, elle est caractéristique de l'architecture royale depuis le règne de Philippe Auguste. La masse de pierre repose sur un réseau de pilotis qui ameublit le sol sablonneux.

La tour se compose de trois niveaux (un cul-de-basse-fosse, qui servit de lieu de stockage et de prison ; la salle basse qui permettait l'accès au château depuis la campagne ; la salle haute, occupée par le châtelain de la tour et la garnison, puis, beaucoup plus tard, par les prisonniers protestants) et d'une terrasse.

La salle basse constitue une sorte de sas entre la campagne et l'ensemble castral. On y accédait, au nord et au sud par un système de pont-levis, aujourd'hui disparu au nord, remplacé par une passerelle fixe au sud. Les entrées étaient protégées par une porte, une herse et un système d'assommoir défendu depuis la coursière qui se loge dans l'épaisseur du mur aux deux-tiers de la hauteur de la salle. Quatre grandes archères permettaient aux défenseurs de balayer un ample rayon autour de l'édifice ; la coursière annulaire ne laissait aucun angle mort aux défenseurs en cas d'invasion du premier

niveau.

La salle est voûtée d'ogive, les arêtes reposant, de façon alternée, sur des culots ou d'élégantes colonnettes. Elle est encore ouverte, au sol et au centre de la voûte, par un oculus qui permettait une circulation verticale, au moyen de cordes ou d'échelles, entre tous les niveaux de la

construction. La salle est ornée d'une grande cheminée d'inspiration gothique qui a été mise en place en 1863.

De la terrasse, le regard peut embrasser, par temps clair, un panorama d'environ 60 km autour de la tour, entre Nîmes et la mer, le Pic Saint-Loup et le Ventoux. De là, il est possible de saisir la totalité du monument et d'appréhender l'organisation de la ville. Quelques repères permettent également de reconstituer l'étendue du royaume sous Louis IX, les différents ports de la ville et les infrastructures mises en place par Louis IX et son fils pour relier la ville à son arrière-pays.

La tour est surmontée d'une tourelle d'une dizaine de mètres, coiffée d'une cage de fer. Au haut de cette colonne était entretenu un feu, car la tour était également un phare au Moyen Âge. La fonction de la tour, au-delà de son rôle défensif était donc de « voir et d'être vue ».

La salle haute est le lieu d'habitation de la tour. C'est là qu'à l'origine demeurait le châtelain de la tour et une partie des hommes d'armes chargés de la défense de la ville. Cette chambre est comparable à la salle basse, avec quelques différences : la pièce était à l'origine ouverte par cinq grandes archères dont l'une, au nord, a été transformée pour abriter une pièce d'artillerie. On trouve également une cheminée et un accès au puits.

Le vestibule qui précède cette salle, au sud, est ouvert par une fenêtre qui permet de surveiller la ville et la côte et de défendre le pont-levis situé en contrebas. Sur les murs de ce vestibule ont été gravés à la pointe des graffitis représentant des vaisseaux de mer. Certains d'entre eux ont été datés du XIIIe siècle.

Cet étage a connu une utilisation plus dramatique. C'est dans cet espace restreint que furent incarcérés au XVIIIe et au XVIIIe siècles des protestants pour fait de religion, d'abord des hommes, puis, après l'évasion spectaculaire d'Abraham Mazel, des femmes.



« Prisonnières huguenotes à la tour de Constance d'Aigues Mortes », un tableau de Michel Maximilien Leenhart, d'après une copie offerte au monument d'Aigues-Mortes par les descendantes du pasteur Monod © CMN

Parmi ces captives, Marie Durand, qui a été emprisonnée durant trente-huit ans, fait figure de modèle de la résistance protestante à l'intolérance. On lui attribue la gravure du verbe Résister sur la margelle de l'oculus.

Du premier ensemble castral créé par Louis IX, il ne reste plus que la tour de Constance. Le château, dont la construction a été entreprise simultanément, a été détruit en 1421, au plus fort de la lutte entre Armagnacs Bourguignons. Il fut reconstruit plus tard, avant de finalement laisser place au XVIIe siècle au du Gouverneur.

l'origine, la tour et le château étaient défendus par un fossé dont il ne subsiste qu'une partie de la douve annulaire ceignant la tour, et par une palissade de bois.

LES TOURS ET LES REMPARTS D'AIGUES-MORTES

Louis IX voulait doter sa cité de remparts pour la protéger à la fois d'éventuels ennemis et des vents qui amoncelaient le sable dans les rues. Pour se procurer les moyens de réaliser ce projet, il obtient en 1266 du pape et des seigneurs voisins l'autorisation de percevoir une taxe sur toutes les marchandises qui passent par la ville. C'est la création de la taxe du denier par livre (0,4 %) qui suscitera tant de mécontentement chez les commerçants de la région.



Les bretèches défendent les accès des tours sur la courtine © CMN



Un chambre de tir, côté ville © CMN



Une clef de voûte ornée dans la tour du Sel © CMN

Malheureusement, Louis IX, qui meurt en croisade à Tunis en 1270, n'a pas eu le temps de voir aboutir son projet. Les travaux de l'enceinte débutent deux ans après la mort du roi. Philippe III le Hardi confie la tâche au Génois Guillaume Boccanegra, qui se charge de la construction contre la perception de la taxe du port. Mais Boccanegra meurt en 1274, alors que les travaux sont à peine commencés, et ses héritiers renoncent à poursuivre l'œuvre de leur père. En 1278, Philippe III ajoute aux travaux de l'enceinte la construction d'un quai de pierre le long du chenal qu'il fait percer au regard de la ville, désigné aujourd'hui sous le nom de La Peyrade, dans le but de réduire la distance entre le lieu d'ancrage des navires de haute mer et la cité. Les travaux se poursuivent lentement et Aigues-Mortes est encore une ville ouverte lorsque les vaisseaux de l'amiral catalan Roger de Lluria viennent attaquer le port en 1285 et s'emparer des navires à l'ancre et de leurs marchandises. C'est sans doute ce douloureux

épisode qui accélère l'entreprise. En 1289, un rapport adressé au sénéchal de Beaucaire révèle qu'il reste encore à faire 1580 cannes carrées de courtines (environ 650 m, soit l'équivalent des courtines

sud et ouest) pour achever l'ouvrage.

C'est donc à l'extrême fin du XIIIe siècle ou au tout début du XIVe siècle, que se place l'achèvement de l'ensemble défensif. La durée de l'entreprise s'explique par l'ampleur des travaux : il s'agissait de clore, par un rectangle presque parfait, non seulement la ville naissante, mais encore une portion de terre laissée vacante, accueillant jardins et cimetière. L'enceinte s'étend sur une longueur de 1640 m. Les courtines s'élèvent à environ II m et ont une épaisseur approchant les 3 m. Les différents ouvrages qui s'égrènent tout au long de ce périmètre, tours (5), grandes portes (5) et petites portes (5), s'élèvent en moyenne à 18 m au-dessus du sol. Mais il ne s'agit là que de la partie minérale, la seule qui soit parvenue jusqu'à nous. Il faut imaginer au-dessus de ces murs toute une construction en bois et en tuile, formée des hourds et des toitures des tours et des portes.

Enfin, un élément isolé, la Tour Carbonnière, placée à quelques kilomètres, à cheval sur la seule voie terrestre qui relie la ville au nord, se place comme un poste avancé, défendant l'accès à Aigues-Mortes.

Postérieure aux premiers établissements, la forme générale de l'enceinte révèle les options primitives de la ville. Aigues-Mortes est totalement tournée vers la mer et les étangs qui en forment l'antichambre : au sud, cinq ouvrages donnent accès au littoral de l'étang qui abrite le port « antique », deux grandes portes, qui répondent aux ouvrages du nord, et trois plus petites. C'est l'accès au port qui est donc privilégié dans cet espace. Au nord, en revanche, c'est la volonté de défense qui prédomine : deux grandes portes seulement, l'entrée principale, porte de la Gardette, et une entrée secondaire, porte Saint-Antoine, dont le pont-levis ne sera mis en place que vers 1346 ; entre ces portes, les tours du Sel et de la Mèche renforcent la courtine et permettent une défense plus efficace des

fossés. Aux yeux des concepteurs de l'ouvrage, l'ennemi ne pouvait venir que du nord et les échanges commerciaux devaient être favorisés.

La durée et le coût des travaux ont pu influer sur le profil définitif de l'enceinte : les côtés nord et sud ont reçu deux grandes portes ; il ne s'en trouve qu'une, côté est, et l'on ne trouve qu'un petit

ouvrage d'entrée côté ouest. D'autre part, la porte des Cordeliers ne connaît pas d'équivalent dans la construction. Faut-il voir dans sa présence une faveur accordée aux Frères Mineurs pour sortir plus aisément dans les champs qui avoisinaient la ville ?

Les quinze ouvrages de l'enceinte ont reçu des éléments de décor. Clés de voûtes et culots à l'intérieur, gargouilles à l'extérieur, autant d'éléments traités avec art ou naïveté, témoignage du goût des hommes de ce temps, qui n'hésitaient pas à orner finement les bâtiments militaires. Motifs floraux ou géométriques, monstres et grotesques, portraits, scènes de bataille... le programme iconographique des diverses salles ouvertes au public est aussi riche que varié et permet d'aborder l'art du décor des XIIIe – XIVe siècles.

L'ART DE LA GUERRE ET LA DEFENSE DE LA VILLE



Un arbalétrier, selon Viollet Le Duc, Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance. T. 5 (s.d.), p. 22.

Bien qu'aménagé à plusieurs reprises en fonction de l'évolution de l'armement et des techniques de guerre, le monument d'Aigues-Mortes présente un exemple parfait pour s'initier à l'architecture militaire médiévale, en découvrir le vocabulaire et comprendre les techniques de défense utilisées par les défenseurs de la ville. Même si les superstructures de bois et de tuile ont disparu, on peut, en cheminant sur la courtine et au travers des différents ouvrages se familiariser avec les éléments architecturaux de défenses extérieurs, comme les archères, les chambres de tir, les assommoirs, les créneaux et les merlons, les ouvertures supportant les hourds,... et avec ceux que l'on doit rattacher à la défense des courtines elles-mêmes, les bretèches par exemple, le système des escaliers intérieurs et extérieurs.

En dehors des moments de conflit, l'enceinte tient un rôle social : c'est la protection contre les rôdeurs, les animaux sauvages, les épidémies ; le corps des sergents d'armes assure la police de la ville et du marché... Occupés par ces sergents, les édifices contiennent quelques marques de confort pour adoucir le séjour des protecteurs de la cité : grandes cheminées, latrines, décor soigné...

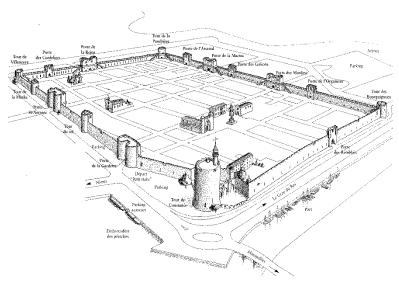
La guerre est règlementée au Moyen Âge. De par les privilèges qui leur ont été accordés, les habitants d'Aigues-Mortes ne doivent qu'un service militaire restreint et cantonné aux domaines du roi voisins. Mais ils doivent en contrepartie assurer la défense de la ville. Dirigés en

temps ordinaire par une petite vingtaine de sergents d'armes (que l'on pourrait apparenter à des militaires professionnels), les Aigues-Mortais doivent manier l'arc, l'épée, la lance, l'arbalète pour défendre les courtines; ils occupent la première place dans les assommoirs des différentes portes de la ville. L'armement des défenseurs diffère de celui des assaillants qui outre les armes de poing ont recours à une série de machines destinées à ouvrir des brèches dans les remparts pour s'emparer de la ville et faire main basse sur ses richesses. Cet armement est aujourd'hui assez bien connu, par les textes et par la miniature plus que par l'archéologie car ces engins de bois n'ont pas laissé de traces.

Ainsi, c'est tout un aspect de la vie quotidienne des militaires qui peut être abordé sur les courtines et dans les salles hautes du monument.

LA VILLE DANS LES REMPARTS : LA BASTIDE LA PLUS ORIENTALE DU ROYAUME

Aigues-Mortes est une création ex nihilo, expression de la seule volonté royale. Le plan de la cité est typique de ces créations originales que sont les villes neuves ou bastides, avec un tracé orthogonal, organisé autour d'une place qui occupe alors le centre de l'espace bâti : c'est là que les citoyens se rencontrent, que se tient le marché institué par le roi, que sont publiées les décisions royales, en un mot que se trame la vie politique et sociale de la ville... Aussi est-ce autour de cet espace que sont logés les édifices publics de la cité.



Plan de la ville d'Aigues-Mortes et de ses plus anciens monuments \circledcirc CMN

L'église Notre-Dame des Sablons est sans conteste la plus ancienne des constructions de la ville. Desservie par les moines de l'abbaye de Psalmodi dont elle dépend, elle est achevée vers 1260. Rectangulaire et à chevet plat, pour s'intégrer parfaitement à la cadastration imposée par le roi, elle s'ouvre alors, sur son flanc sud, sur la place qui lui tient lieu de parvis. Dans l'angle sud-est de la place, se dresse rapidement maison consulaire, l'emplacement est aujourd'hui en

partie occupé par la mairie. L'édifice est sans doute petit (les élections consulaires ont lieu dans

l'église des Cordeliers dans la partie est de la ville), mais il marque par sa position centrale l'importance des privilèges accordés par le roi à sa ville.

Sur l'espace laissé libre, sera construit au cours du XIVe siècle un marché couvert. Il se peut également que l'administration du port ait disposé de locaux sur cette place (la Claverie, ou bureau des douanes).

Les installations ont été concertées : chaque habitant disposait d'un lot égal, lui permettant de disposer d'une maison avec façade sur rue et jardin à l'arrière. L'occupation du site commence autour de la place et dans la partie ouest de la ville (entre le rempart ouest et le boulevard Gambetta). La partie est apparaît comme beaucoup moins occupée (église des Cordeliers, hôpital à partir de 1346, cimetière et sans doute quelques jardins).

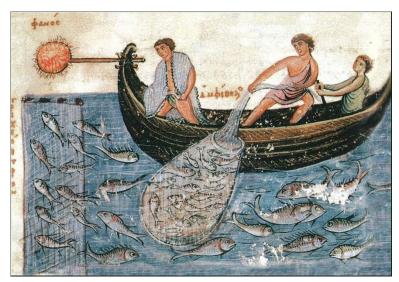
L'organisation des rues permet une circulation rapide des hommes, en cas d'alerte, et une mise en défense rapide des courtines (les escaliers d'accès au rempart sont orientés en fonction de l'occupation urbaine et du tracé des rues).

Aigues-Mortes semble avoir été rapidement peuplée sans jamais cependant excéder les dimensions d'un gros village maritime. Les textes donnent une idée de cette population venue d'horizons divers : aux côtés d'hommes venus des villages voisins se trouvent des Cévenols, des Agathois, des Catalans, quelques provençaux et un fort contingent d'Italiens, au premier rang desquels Génois et Lombards. Très rapidement ces Italiens prennent en charge une partie de l'administration urbaine (on rencontre de nombreux noms à consonance italienne dans la liste des premiers consuls de la ville).

LA CITADELLE DES MARECAGES ET DES SALINES

Surgie du néant par la seule volonté d'une dynastie, Aigues-Mortes dispose apparemment de peu d'atouts à son origine pour attirer la population que Louis IX espère nombreuse. Le milieu est hostile, principalement constitué de marécages, qui s'ouvrent plus largement qu'aujourd'hui sur la mer, et de forêts, en majorité de pins. Les premiers habitants de la cité royale ont su dompter ces lieux jusque-là presque vides d'hommes. Les bois représentaient au départ de vastes espaces de chasse (les textes nous les décrivent comme bien plus giboyeux que de nos jours et peuplés d'espèces qui ont aujourd'hui déserté cette zone) et de pâtures pour les troupeaux de bovins, d'ovins, de caprins et de porcins. Défrichés, ils cèdent peu à peu la place aux cultures nécessaires à la vie des habitants : le blé, la vigne et les arbres fruitiers.

Mais la principale ressource de cette frange littorale provient des marécages. C'est de là que les Aigues-Mortais vont tirer le principal de leurs moyens d'existence. Les étangs constituent d'abord un



Pêcheurs au lamparo de l'Empire byzantin, du Codex Skylitzès Matritensis, Bibliothèque nationale de Madrid, Vitr. 26-2.

gigantesque terrain de chasse pour le gibier d'eau qui prolifère dans ce Ensuite, et bien jalousement contrôlés par abbés de Psalmodi qui conservent la propriété, les marais sont particulièrement poissonneux. La documentation est abondante à la fois sur les techniques de pêche pratiquées dans l'Etang de l'Abbé, depuis de la pêche à la ligne à celle pratiquée au lamparo, en passant par la pêche à la fichoyre ou à l'épervier, et sur les conflits qui ont pu naître entre les pêcheurs de

la ville et les abbés de Psalmodi. C'est également dans ce milieu palustre que croît naturellement

une espèce que les nouveaux colons vont utiliser dans de nombreux domaines. Le roseau, la sagne, est un matériau que l'on emploie aussi bien pour couvrir les toitures que pour confectionner le torchis qui sert à bâtir les premières habitations de la ville ; il sert également de matière première pour réaliser de nombreux instruments ; enfin, il peut servir d'alimentation au bétail, gros et menu. La sagne est si impliquée dans la vie quotidienne des habitants de ces lieux que l'on pourrait presque parler d'une civilisation du roseau.

Enfin et surtout, ces rivages sont dotés d'une richesse aussi précieuse qu'indispensable : le sel. Depuis longtemps déjà, les moines de Psalmodi et les seigneurs d'Uzès se partageaient les salines de Peccais, sises dans la partie extrême orientale de l'étang de l'Abbé. La production dépassait les besoins locaux et était exportée vers le reste de la région depuis l'embarcadère des Estaques et la route qui y conduisait. Ce produit de la mer servait évidemment à l'alimentation des hommes et du bétail, mais il était alors le seul moyen de conservation des poissons et de la viande. Aussi les Aigues-Mortais n'ont-ils eu de cesse que d'agrandir les espaces consacrés à cette exploitation, au détriment des installations portuaires que Louis IX avait mises en place. L'histoire médiévale d'Aigues-Mortes n'est faite que de ce dilemme : fallait-il favoriser le développement des salines dans les étangs qui avoisinaient la ville ou y renoncer en drainant dans ceux-ci les eaux douces qui étaient nécessaires à l'entretien du port de commerce ? Dans ce domaine, les intérêts des habitants d'Aigues-Mortes et du roi étaient opposés et la nature a finalement donné raison aux premiers.

BIBLIOGRAPHIE

SOURNIA Bernard, NOUGARET Jean, et alii, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Gard, Canton d'Aigues-Mortes, 2 vol.; Paris 1973.

PAGÉZY Jules, Mémoires sur le port d'Aiguesmortes, 2 vol., Paris 1879-1886.

FLORENÇON Patrick, Aigues-Mortes et la Méditerranée au Moyen Âge, Recherches sur le port et choix de documents, Mémoire pour la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, MONTPELLIER 1996 (consultable sur le site).

BELLET Michel-Edouard, FLORENÇON Patrick, *La cité d'Aigues-Mortes*, collection Itinéraires du patrimoine, Paris 1999.